



2 Logement particulier

Un logement particulier est un logement dont on est propriétaire suite à un achat ou à une transaction dont on est bénéficiaire du logement. Dans cette section, nous vous expliquons comment trouver un logement particulier et les points importants à respecter si vous voulez faire construire.

2-1 Comment devenir propriétaire – Formalités

Tout d'abord, il est courant de s'adresser à une agence immobilière. Après avoir décidé du bien que vous voulez acquérir et avoir pris connaissance des articles importants concernant l'achat, vous signez le contrat d'achat immobilier, payer une caution et dans presque tous les cas, vous faites une demande pour un prêt à immobilier. Ensuite, vous devez remplir les formalités de changement de propriétaire et d'une taxe dite <<taxe immobilière>>. La plupart des formalités sont en général effectuées par l'agence immobilière et sont payantes. Il est donc recommandé de prendre conseil auprès d'elle.

2-2 Règles à respecter en cas de construction

Au Japon, pour pouvoir construire, il faut que vos projets de construction soient conformes à la loi sur les <<normes techniques de construction>>. Différentes réglementations sont en vigueur pour les dimensions d'un bâtiment par rapport à la superficie du terrain, vous ne pouvez construire qu'après avoir obtenu l'autorisation de la mairie. Pour plus de détails, renseignez-vous auprès de la Direction des services du bâtiment de votre mairie.